

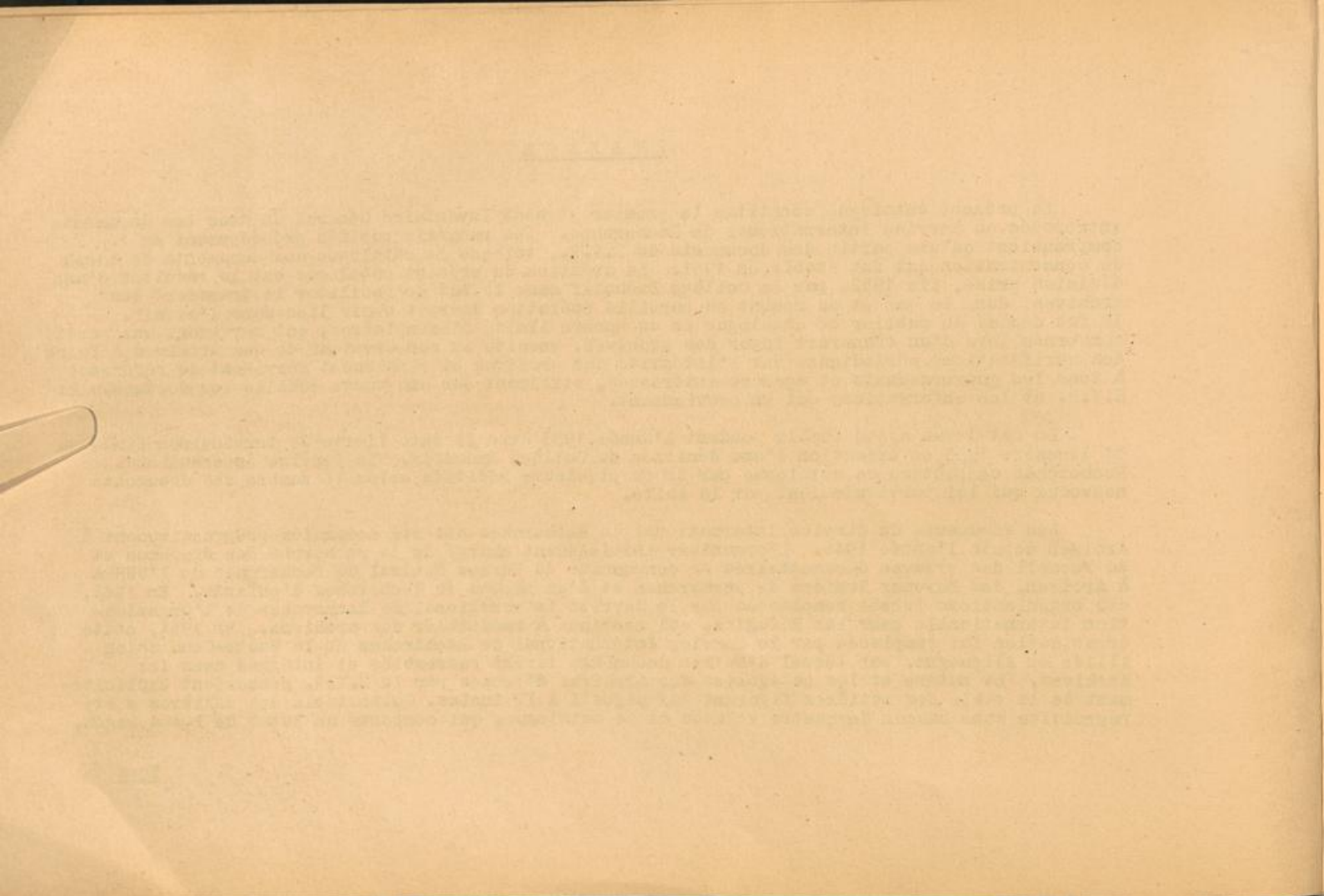
## P R E F A C E

Le présent catalogue constitue le premier et seul Inventaire Général de tous les documents entreposés au Service International de Recherches. Les recueils publiés précédemment ne comprenaient qu'une partie des documents du S.I.R., tel que le catalogue des documents de camps de concentration qui fut établi en 1951. La création du présent catalogue est le résultat d'une décision prise, fin 1952, par le Collège Exécutif dans le but de faciliter le transfert des archives dans le cas et au moment où pareille opération devrait avoir lieu dans l'avenir. Il fut décidé de publier ce catalogue en un nombre limité d'exemplaires, qui serviraient aux partis concernés lors d'un transfert futur des archives, ensuite au conservateur de ces archives à faire des vérifications périodiques sur l'intégrité des archives et finalement serviraient de référence à tous les gouvernements et agences intéressés, utilisant sur une vaste échelle les documents du S.I.R. et les informations qui en proviennent.

Le catalogue a été établi pendant l'année 1953 avec la date limite de terminaison fixée au 31 décembre 1953 en exécution d'une décision du Collège Exécutif. Le Service International de Recherches complètera ce catalogue par un ou plusieurs additifs selon le nombre des documents nouveaux qui lui parviendraient par la suite.

Les documents du Service International de Recherches ont été accumulés progressivement à Arolsen depuis l'année 1946. L'organisme initialement chargé de la recherche des disparus et du recueil des preuves documentaires se composait: du Bureau Central de Recherches de l'UNRRA à Arolsen, des Bureaux Zoniers de Recherches et d'un Bureau de Recherches d'enfants. En 1948, ces organisations furent remplacées par le Service International de Recherches de l'Organisation Internationale pour les Réfugiés, qui continua à rassembler des archives. En 1951, cette organisation fut remplacée par le Service International de Recherches de la Haute-Commission Alliée en Allemagne, par lequel d'autres documents furent rassemblés et intégrés dans les archives. La nature et les catégories des archives détenues par le S.I.R. ressortent explicitement de la table des matières figurant aux pages I à IV inclus. Cette table des matières a été reproduite dans chacun des quatre volumes de ce catalogue, qui comporte un total de 1.464 pages.

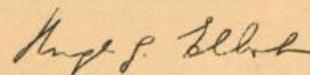
Tous



Tous les documents du S.I.R. tels qu'ils apparaissent dans ce catalogue ont été recueillis à de nombreuses sources. Les "Documents de Camps de Concentration" qui pour la plus grande part furent initialement saisis par les armées alliées de l'Ouest, furent rassemblés à Arolsen après examen par le Tribunal International Militaire et la Commission Alliée des Crimes de Guerre. D'autres documents de camps de concentration furent remis au S.I.R. en majeure partie en photocopie par l'intermédiaire des Bureaux Nationaux de Recherches des pays de l'Ouest et de particuliers. Les "Documents divers d'intérêt général ou historique" ont été obtenus aux mêmes sources. Les "Documents pour les enfants non-accompagnés de personnes déplacées" ont été pour la plus grande partie reçus du gouvernement allemand ainsi que de l'UNRRA et de l'O.I.R. Les "Documents de la période de guerre" furent obtenus des autorités administratives allemandes et des organisations semi-officielles allemandes qui, pendant la deuxième guerre mondiale, administraient les travailleurs forcés ou volontaires étrangers, à la suite des ordres donnés, en 1946, par les trois gouverneurs militaires de l'Allemagne occidentale. Les "Documents de la période d'après-guerre" proviennent de l'U.N.R.R.A., de la Commission Préparatoire à l'Organisation Internationale pour les Réfugiés, de l'Organisation Internationale pour les Réfugiés et du Comité Intergouvernemental pour les Migrations Européennes ainsi que d'agences volontaires. Les "Documents établis au sein du S.I.R." prouvent d'eux-mêmes leur origine.

Ce catalogue a été publié en langues anglaise et allemande en égard aux règles d'usage adoptées pour la correspondance du Service International de Recherches. Dans le but d'en faciliter la compréhension, sa préface est publiée en anglais, allemand et français.

Janvier 1954



Hugh C. Elbot  
Président  
du Collège Exécutif



